Date : 11 Avril 2022

DEMANDE DE COTATION

RFQ Nº UNFPA/CIV/RFQ/058/2022

Madame, Monsieur,

L’UNFPA sollicite par la présente une meilleure offre pour la sélection d’une **COTATION POUR LA SELECION D’UNE AGENCE DE COMMUNICATION POUR LE RECRUTEMENT DE BLOGUEURS selon les termes de référence ci-dessous :**

|  |  |
| --- | --- |
| **TERMES DE REFRENCE** | |
| Hiring Office: | **UNFPA / CÔTE D’IVOIRE** |
| Purpose of consultancy : | Malgré les efforts, les adolescents et jeunes continuent d’être particulièrement touchés par les problèmes de santé sexuelle et reproductive. La situation macro-économique de la Côte d’Ivoire est encourageante avec un taux de croissance moyen avoisinant les 8 % depuis 2012. L’un des défis du gouvernement ivoirien est toutefois d’aligner ses indicateurs sociaux au même niveau que ses indicateurs économiques.  Dans le secteur de la santé, de nombreux investissements ont été réalisé en matière de réduction de la moralité maternelle, néonatale et infantile. Cependant, la situation reste préoccupante dans ce secteur. En effet, le ratio de mortalité maternelle (MMR) en Côte d'Ivoire est élevé à 614 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes (EDS 2012) et une mortalité néo natale en hausse de 33% au cours des deux dernières décennies (MICS 2016).  Cette situation est due entre autres à une faible utilisation des services de santé maternelle : 51,3% des femmes enceintes ont réalisé leur CPN4 dont seulement 34% ont effectué leur première CPN au cours du premier trimestre de leur grossesse, et seulement 73,6% d’entre elles ont accouché avec l’assistance d’un prestataire de santé qualifié. Par ailleurs, l’on note un besoin non satisfait élevé en Planification Familiale : 32,7% chez les femmes en union et une faible prévalence contraceptive moderne de 21,8%. (Rapport 2017 PMA 2020 Côte d’Ivoire)  En ce qui concerne les indicateurs de santé néonatale et infantile, l’on constate une mortalité plus élevée chez les nouveaux nés que chez les enfants de moins de cinq ans, avec respectivement 38 pour mille naissances vivantes et 96 pour 1000 naissances vivantes (MICS 2016).  L’analyse des causes et déterminants de ces décès laisse apparaître une faible connaissance de l’importance des consultations prénatales, l’accouchement assisté par personnel de santé qualifié, les besoins non satisfaits en planification familiale, une faible capacité des populations à promouvoir des comportements favorables à la santé, à détecter les complications et à recourir à temps à un établissement sanitaire. En outre, de nombreuses rumeurs ou « fake news » persistent et ont un impact négatif sur l’utilisation des services de santé maternelle, néonatale et infantile.  En riposte à cette situation, la Côte d’Ivoire a signé en avril 2019, deux Accords de Financement avec l’Association Internationale de Développement (AID) du Groupe de la Banque mondiale et le Global Facility Financing (GFF), en vue de financer le Projet d’achat stratégique et d’harmonisation des financements et des compétences de santé (SPARK-Santé P167959). Le but de ce projet est de contribuer à réduire la mortalité maternelle, néonatale et infantile en améliorant l’utilisation et la qualité des services de santé dans les districts sanitaires de Côte d’Ivoire. Il sera conjointement mis en œuvre par le Programme National de Santé de la Mère et de l’Enfant et le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) avec un appui de l’Unité de Coordination des Projets Santé financé par la Banque mondiale (UCP Santé Banque mondiale).  C’est dans cette optique que l’UNFPA en partenariat avec le Programme National de Santé de la Mère et de l’Enfant (PNSME) sollicite une agence de communication pour la mobilisation de bloggeurs pour la rédaction et la diffusion des messages de sensibilisation sur la réduction de la mortalité maternelle, l’accès et l’utilisation des services de planification familiale travers les réseaux sociaux et le site internet du PNSME dans le cadre du Projet d’achat stratégique et d’harmonisation des financements et des compétences de santé (SPARK-Santé P167959). |
| Scope of work:  *(Description of services, activities, or outputs)* | Sous la supervision et la direction du Spécialiste en communication et Plaidoyer de l’UNFPA, l’agence de communication aura à réaliser les tâches suivantes :   * Mettre à contribution 6 blogueurs pour la rédaction et la diffusion de 4 blogs par blogueurs sur une période de 1 mois sur les sujets tels que la réduction de la mortalité maternelle, la prévention et le traitement des fistules obstétricales et l’accès et l’utilisation des services de planification familiale. * Sponsoriser les blogs pour atteindre une cible de 100 000 internautes touchés par les blogs. |
| Duration and working schedule: | La période couverte par la mission est d’avril-mai 2022. |
| Place where services are to be delivered: | La consultance se fera à distance. |
| Delivery dates and how work will be delivered *(e.g. electronic, hard copy etc.):* | Au terme de la consultance, les livrables attendus sont :   * Un rapport d’activité comprenant i) les blogs rédigés et publiés, ii) les réseaux sociaux utilisés et iii) le sponsoring des blogs avec les personnes touchées sur les réseaux sociaux * Les CV et références des 6 blogueurs |
| Monitoring and progress control, including reporting requirements, periodicity format and deadline: | * Le rapport provisoire d’activité * Les CV et références des 6 blogueur |
| Supervisory arrangements : | Sous la supervision et direction du Spécialiste en Communication et Plaidoyer et de la Chargée de Programme Genre, Culture et Droits Humains du Bureau pays. |
| Signature of Requesting Officer in Hiring Office:  Date : 21/03/2022 | |

Cette Demande de Cotation est ouverte à toutes les sociétés légalement constituées en mesure de fournir les produits et qui disposent de la capacité juridique pour exercer dans le pays ou par l’intermédiaire d’un représentant agréé.

1. **À propos de l’UNFPA**

L’UNFPA, le Fonds des Nations Unies pour la Population, est une Agence internationale de développement dont le but est de réaliser un monde où chaque grossesse est désirée, chaque accouchement est sans danger, et le potentiel de chaque jeune est accompli.

L’UNFPA est la principale Agence des Nations Unies qui permet aux femmes et aux jeunes d’avoir une vie sexuelle et reproductive saine. Pour en savoir plus au sujet de l’UNFPA, veuillez visiter : [À propos de l’UNFPA.](http://www.unfpa.org/about-us)

**Objectif :** L’objectif de cette Demande de Cotation est d`identifier un fournisseur en mesure de fournir à l’UNFPA tous les produits mentionnés ci-dessus. Le vendeur sélectionné sera tenu de fournir ces produits sur la base de bons de commande spécifiques envoyés au vendeur

1. **Questions**

Les demandes de clarification doivent être communiquées par écrit au contact ci-dessous

|  |  |
| --- | --- |
| Nom du contact de l’UNFPA : | *FOBA Iris/ TIENDREBEOGO PRIVAT* |
| N-o. de tél. : | *+ 225 08 30 28 77* |
| No. de fax : | *+225 20 25 52 22* |
| Adresse e-mail du contact : | [*foba@unfpa.org*](mailto:blabou@unfpa.org/foba@unfpa.org)[*/tiendrebeogo@unfpa.org*](mailto:/tiendrebeogo@unfpa.org) |

La date limite pour envoyer des questions est fixée au plus tard le **18 Avril 2022 à 14h**. Les réponses aux questions seront communiquées par écrit à toutes les parties le plus rapidement possible après ce délai.

1. **Contenu des Cotations**

Les Cotations doivent être envoyées en un seul e-mail, si la taille le permet. Les cotations doivent contenir :

1. L’offre technique, conformément aux exigences contenues dans les spécifications, qui doit se conformer à la clause suivante :
   * Le soumissionnaire n’est pas obligé de soumissionner pour tous les articles
2. Le devis financier, à envoyer en respectant strictement le formulaire de devis financier.

**Les deux parties de la cotation doivent être signées par l’autorité compétente de la société soumissionnaire et envoyées en format PDF.**

1. **Instructions de soumission**

Les offres doivent être préparées conformément aux recommandations présentées dans la section III ci-dessus et envoyées par e-mail accompagnées d’un devis dûment rempli et signé au contact indiqué ci-dessous au plus tard le **22 Avril 2022 à 10 heure Abidjan (Côte D’Ivoire).**

|  |  |
| --- | --- |
| Nom du contact de l’UNFPA : | *UNFPA CI* |
| Adresse e-mail du contact : | [civ-bid-receiver@unfpa.org](mailto:civ-bid-receiver@unfpa.org) |

Veuillez prendre connaissance des instructions suivantes pour les soumissions électroniques :

* La référence suivante doit être incluse dans le champ de l’objet de l’e-mail-RFQ Nº UNFPA/CIV/RFQ/058/2022. Les e-mails ne contenant pas l’objet correct pourront ne pas être pris en compte par le fonctionnaire en charge de l’approvisionnement et seront donc ignorés.
* La taille totale de l’e-mail ne doit pas excéder **20 MB (y compris le** **corps de l’e-mail, les pièces jointes et les en-têtes)**. Si les détails techniques sont inclus dans des fichiers électroniques de grande taille, il est recommandé de les envoyer séparément avant la date de clôture.

1. **Vue d’ensemble du processus d’évaluation**

Les Offres seront évaluées sur la base de la conformité de l’offre technique et du coût total des biens (devis financier).

L’évaluation sera réalisée au moyen d’un processus en deux étapes par une commission d’évaluation ad hoc.

***La conformité des offres techniques sera évaluée avant la comparaison des devis financiers.***

1. **Attribution**

L’UNFPA attribuera un bon de commande au soumissionnaire le moins-disant dont l’offre a été jugée substantiellement conforme aux documents d’appel d’offres.

1. **Droit de l’UNFPA de modifier les quantités au moment de l’attribution du marché**

L’UNFPA se réserve le droit, au moment d’attribuer le marché, d’augmenter ou de réduire jusqu’à 20 % les quantités de biens spécifiées dans cette Demande de Cotation, sans aucune modification du prix à l’unité ou des conditions générales.

1. **Conditions de paiement**

Les conditions de paiement de l’UNFPA sont fixées à 30 jours nets à la réception des documents d’expédition, de la facture et de toute autre documentation requise par le contrat.

1. [**Fraude et corruption**](http://www.unfpa.org/about-procurement#FraudCorruption)

L’UNFPA s’engage à prévenir, identifier et traiter tout acte de fraude à son encontre et à l’encontre des tierces parties impliquées dans ses activités. La politique de l’UNFPA en matière de fraude et de corruption est disponible ici : [Politique contre la fraude](http://www.unfpa.org/resources/fraud-policy-2009#overlay-context=node/10356/draft). La soumission de toute offre implique que le soumissionnaire a pris connaissance de ladite politique.

Les fournisseurs, ainsi que leurs filiales, représentants, intermédiaires et mandants devront coopérer, lorsque la demande leur en est faite, avec le Bureau de l’audit et des investigations de l’UNFPA, avec toute entité de contrôle mandatée par le Directeur exécutif de l’UNFPA et avec le conseiller en déontologie de l’UNFPA. Cette coopération peut prendre les formes suivantes, mais sans s’y restreindre : accès à tous les employés, représentants, agents, cessionnaires du vendeur ; mise à disposition de tous les documents nécessaires, y compris la comptabilité. Toute non-coopération dans les investigations menées, constitue une raison suffisante pour que l’UNFPA résilie l`accord et pour retirer le fournisseur de la liste des fournisseurs agréés auprès de l’UNFPA.

Les soumissionnaires peuvent accéder à une ligne anti-fraude confidentielle pour dénoncer les activités frauduleuses à l’adresse suivante : [Ligne anti-fraude de l’UNFPA](http://web2.unfpa.org/help/hotline.cfm).

1. **Politique de tolérance zéro**

L’UNFPA applique une politique de tolérance zéro concernant les cadeaux et l’hospitalité. Il est donc demandé aux fournisseurs de ne pas envoyer de cadeaux ou de proposer l’hospitalité au personnel de l’UNFPA. De plus amples détails concernant cette politique sont disponibles à l’adresse suivante : [Politique de tolérance zéro](http://www.unfpa.org/about-procurement#ZeroTolerance).

1. **Contestation de la RFQ**

Si un soumissionnaire pense avoir été traité injustement lors de la sollicitation ou de l’adjudication, il peut envoyer une réclamation directement au Chef de la Division des services d’approvisionnement ([procurement@unfpa.org](mailto:procurement@unfpa.org)).

Les soumissionnaires qui estiment avoir été traités injustement ou inéquitablement dans le cadre de l’appel d’offres, de l’évaluation ou de l’adjudication d’un contrat pourront envoyer une réclamation au chef de l’unité concernée de l’UNFPA : Akpadji Alain , Représentant par Intérim à l’adresse suivante [akpadji@unfpa.org](mailto:akpadji@unfpa.org)

Si le fournisseur n’est pas satisfait de la réponse fournie par le chef de l’unité concernée, il peut contacter le Chef de la Division des services d’approvisionnement à l’adresse [procurement@unfpa.org](mailto:procurement@unfpa.org).

1. **Avertissement**

Si un des liens contenus dans ce document est indisponible ou inaccessible pour quelque raison que ce soit, les soumissionnaires peuvent contacter le fonctionnaire en charge de l’approvisionnement pour demander ces documents en format PDF.

BORDEREAU DE PRIX

|  |  |
| --- | --- |
| **Nom du Soumissionnaire :** |  |
| **Date de la cotation :** | Cliquez ici pour indiquer une date. |
| **Numéro de la demande de cotation :** | **RFQ Nº UNFPA/CIV/RFQ/058/2022** |
| **Devise de la cotation :** | XOF |
| **Durée de validité de la cotation :**  *(la cotation doit être valide pour une période d’au moins trois mois après la date de clôture de la soumission)* |  |

**Exemple de bordereau des prix**

|  |  |
| --- | --- |
|  | |
| Article | Nom et description du produit | | Unité de Mesure | Quantité | Prix à l’unité | Total  (XOF ) |
| 1 |  | |  |  |  |  |
| 2 |  | |  |  |  |  |
| 3 |  | |  |  |  |  |
| 4 |  | |  |  |  |  |

*Commentaires du vendeur :*

Je certifie par la présente que la société mentionnée ci-dessus, au nom de laquelle je suis dûment autorisé à signer, a examiné la Demande de Cotation **RFQNºUNFPA/CIV/RFQ/058/2022**, y compris l’ensemble des annexes, des amendements au document (le cas échéant) et des réponses fournies par l’UNFPA aux questions de clarification des prestataires potentiels. De plus, la société accepte les Conditions générales de l’UNFPA applicables aux contrats, et respectera ce devis jusqu’à son expiration.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | Cliquez ici pour indiquer une date. |  |
| Nom et titre | Date et lieu | |

**Annexe I :**

**Conditions générales applicables aux contrats :**

**Contrats visés par la clause de minimis**

Cette Demande de devis est soumise aux Conditions générales de l’UNFPA applicables aux contrats visés par la clause de minimis, disponible en [anglais](http://www.unfpa.org/resources/unfpa-general-conditions-de-minimis-contracts), e[spagnol](http://www.unfpa.org/sites/default/files/resource-pdf/UNFPA%20General%20Conditions%20-%20De%20Minimis%20Contracts%20SP_0.pdf) et [français.](http://www.unfpa.org/sites/default/files/resource-pdf/UNFPA%20General%20Conditions%20-%20De%20Minimis%20Contracts%20FR_0.pdf)